

AGENDA 21

COMITE DE PILOTAGE

du 21 Janvier 2010

ETAIENT PRESENTS :

Pierre GIRALDON	Conseiller délégué à l'Agenda 21
Anne-Marie GREZE	Conseillère municipale
Elisabeth PEDRONO	Conseillère municipale
Françoise RAMEL-FLAGEUL	Conseillère municipale

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Gael CADORET	Chargé de mission Agenda 21
Sandra LETHIEC	Directrice du CCAS

ABSENTS :

Annie JEHANNO	Adjointe
Florence DONATO-LEHUEDE	Conseillère municipale
Joël LE BOTLAN	Conseiller municipal
Stéphanie GUEGAN	Conseillère municipale
Gérard DERRIEN	Conseiller municipal
Roland PICHON	Directeur général des services
Hervé ORGEBIN	Directeur des services techniques

I. Déroulement de l'Agenda 21

Les composantes du calendrier proposé par l'équipe de consultants (Nature & Culture et le bureau d'études Kolibri) sont les suivantes :

- Dans un premier temps, un diagnostic technique : un travail de synthèse et de compilation afin d'évaluer les documents de la municipalité au crible du développement durable et du référentiel ministériel des Agenda 21,

Un diagnostic sensible s'y ajoute : réalisé à partir d'entretiens avec les acteurs locaux (liste à fournir) et les membres du Forum 21 (présenté plus loin) complété des entretiens déjà menés par le chargé de mission en interne. Le diagnostic sera abondé des éléments issus du bilan carbone.

→ Le diagnostic global débouche sur la définition d'une vision stratégique, des enjeux et objectifs et devra préparer les ateliers participatifs.

- Dans un second temps organisation de la concertation avec la mise en place d'ateliers thématiques participatifs issus de la démarche de diagnostic.
- Dans un troisième temps d'élaboration d'un programme d'actions.

L'ensemble de la démarche s'étalant sur environ 18 mois prévisionnels. (Annexe I).

Le calendrier sera adapté de façon à bien préparer et créer les meilleures conditions pour les phases de diagnostic et de participation de la population.

II. Constitution d'une assemblée appelée forum 21

De façon à initier la démarche participative, il est proposé de constituer une assemblée dès maintenant qui associe acteurs de la société civile-têtes de réseaux, élus et personnes des services.

Cette assemblée appelée « forum 21 » sera consultée aux différentes étapes de la démarche, notamment pour le diagnostic. Ses membres doivent aussi être des relais vers les acteurs du territoire, pour mobiliser autour de la démarche Agenda 21, particulièrement lors de la phase de réunions ouvertes de travail (ateliers citoyens).

Le groupe devrait être composé de 25 personnes environ et réparti autant que possible en 3 tiers : élus majorité et opposition 6+2; personnels des services 6 à 8; personnes de la société civile relais d'opinion 9 à 11 personnes.

Cela nécessite de la part des élus une vision synthétique et suffisamment précise des activités de la ville, d'où la nécessité d'avoir une bonne représentation des adjoints dans le forum. Cela renforcera en plus l'intégration de la dimension développement durable et solidaire dans les commissions. Conformément aux souhaits du bureau municipal, quatre adjoints sont désignés : l'adjointe à l'action sociale et à la solidarité, les adjoints aux finances et à l'environnement; à l'action culturelle, vie associative, démocratie locale et information; et l'adjoint aux sports et loisirs.

C'est Nature et culture qui assumera l'animation et les productions du forum avec l'appui du chargé de mission Agenda 21.

Le rôle du forum 21 est synthétisé en annexe II et III.

III. Bilan carbone

La réalisation du bilan carbone patrimoine et services, dans le cadre du diagnostic Agenda 21 a pour but d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées et d'apprécier la vulnérabilité des activités de l'administration vis-à-vis des énergies fossiles.

Ces évaluations seront comptabilisées par grands secteurs d'activités de la ville. Le bilan carbone nécessite la collaboration des services pour renseigner les éléments nécessaires. Une réunion d'information à destination des agents destinataires de fiches de collecte a été organisée le 21 janvier en complément de celle proposée aux élus le même jour. Trois des quatre délégataires avaient également répondu présent (Assainissement et eau potable, cuisine centrale, éclairage public).

Le calendrier prévoit les premiers résultats fin Avril puis d'enchaîner les deux mois suivant sur un travail de construction de plan d'actions en fonction des résultats du bilan.

IV. Participation de l'Etat

Suite aux démarches engagées, l'Etat via la Direction régionale de l'environnement nous a fait savoir qu'il apporterait une participation financière de 15 140,94 € pour l'Agenda 21 comprenant un bilan carbone.

V. Intégration de l'Agenda 21 dans les commissions et les services

- Le comité de pilotage relève l'intégration par le Plan de déplacement urbain de Pontivy de l'Agenda 21 et vice versa, de façon à ce que les deux études puissent s'alimenter mutuellement et développer une cohérence globale. C'est une approche à généraliser.
- L'inscription de la ville aux alertes Ecowatt a permis à celle-ci de s'associer aux efforts de plus de 15 000 foyers bretons participant à l'opération, avec des résultats concluants à l'échelle de la Bretagne (ces gestes conjugués ont permis une réduction des consommations pour l'ensemble de la Bretagne, équivalente à la consommation d'une agglomération de 50 000 habitants). Le comité de pilotage émet le souhait que cette action ponctuelle soit renforcée par une action structurelle et organisée. Elle permettrait se projeter sur les méthodes, outils et formations à mettre en place sur l'optimisation et la maîtrise des consommations électriques et d'énergie en général, et la communication autour des résultats vers les citoyens.
- Les groupes-actions issus du travail fait par les agents en mai 2009 ont commencé à travailler en fonction des axes présentés au Conseil municipal du 4 novembre (Synthèse en annexe IV). Des services font également des propositions ou mettent en place de manière spontanée de nouvelles actions pouvant relever de l'Agenda 21, par exemple les archives (économie de papier, gestion des déchets) ou le service informatique (gestion des déchets, commande publique).

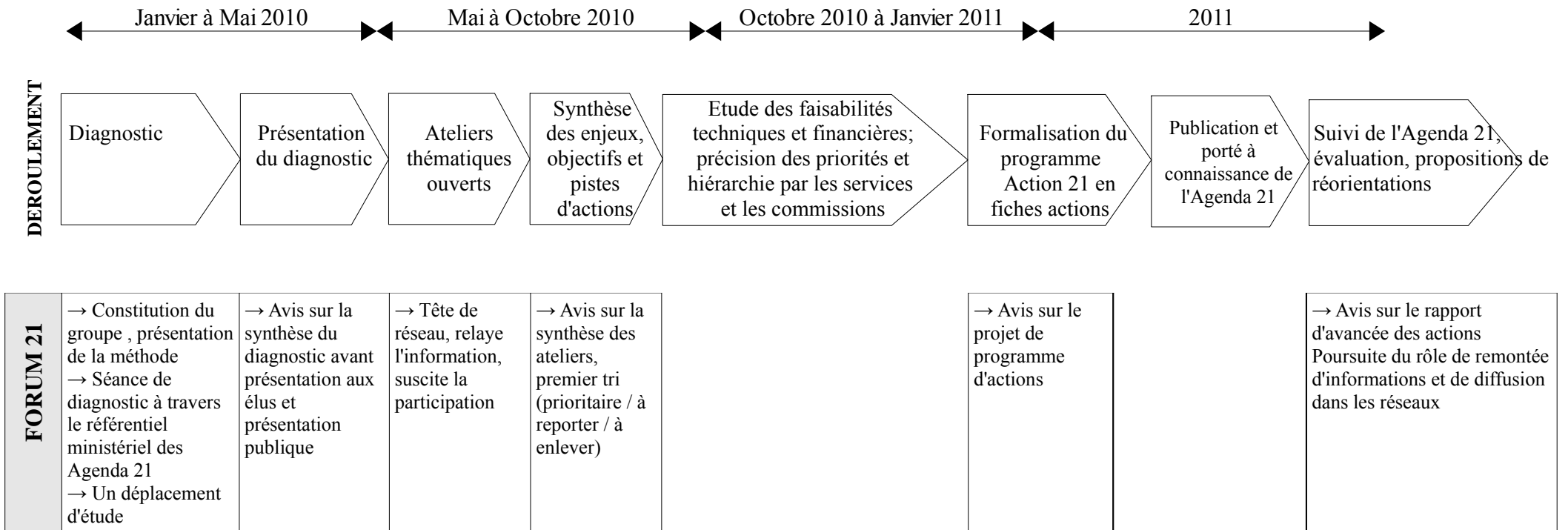
VI. Animations estivales de la Communauté de communes

A la suite de la sollicitation de Pontivy communauté, la ville s'est portée volontaire pour accueillir une des manifestations estivales liées au développement durable encadrée par la communauté. Les thèmes que nous avons proposés : biodiversité (2010 est l'année internationale de la biodiversité) ou le montage d'un partenariat avec l'association *fleur de bouchon* afin qu'elle puisse mieux structurer son activité sur le secteur de Pontivy (collecte de bouchon plastic et sensibilisation au lien entre valides et handicapés).

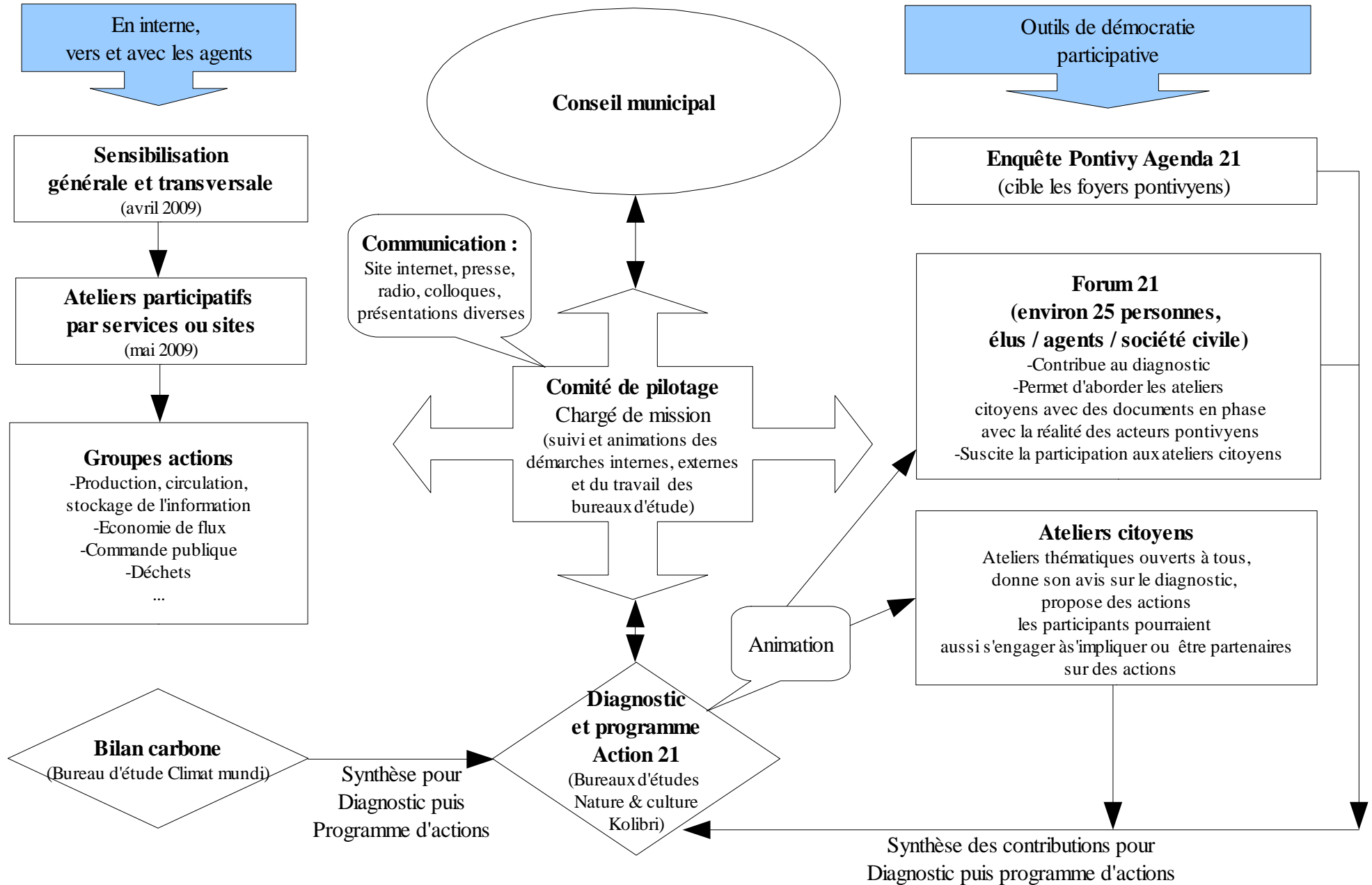
Annexe I :
Calendrier prévisionnel Agenda 21
Mission d'accompagnement de Nature et culture
proposition sur 18 mois, de Janvier 2010 à juin 2011

Phases d'accompagnement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1. Temps de culture commune																			
2. Etat des lieux et diagnostic du territoire																			
3. Organisation d'Ateliers																			
4. Elaboration d'un programme d'actions																			
5. Formalisation de l'Agenda 21																			
6. Suivi de la démarche																			Comité de suivi

Annexe II
Rôle du Forum 21
 (calendrier à caler en fonction de la création du forum et de l'avancée du diagnostic)



Annexe III : organisation générale de l'Agenda 21 (Janvier 2010) et place du forum 21



Annexe IV : Synthèse des groupes-actions issus de la démarche interne aux services – janvier 2010

Groupe-actions	Membres (peut évoluer suivant les avancées et actions à mettre en place ; le correspondant au sein des services est en gras)	Orientations dans le cadre de l'Agenda 21	Actions en cours
Production, circulation et stockage de l'information	Direction : Roland Pichon Archives : Gaëlle Ouvrard Informatique : Olivier Grosmaître Site internet : Lionel Pilet Agenda 21 : Gael Cadoret	-En matière sociale : favoriser l'accessibilité de l'information, la transparence, la participation ; favoriser les mesures de soutien social. -En matière économique : proposer des méthodes au rapport efficacité / coût, le plus favorable, en tenant compte de tous les critères (ex. insertion par l'économique). -En matière environnementale : diminuer la consommation de matières premières, diminuer les impacts sur les milieux naturels, la santé et la biodiversité. -De manière générale : améliorer le fonctionnement des services.	-Création d'un espace de stockage informatique de documents de référence, accessible de tous postes informatiques (y compris externes) -Création d'un outil informatique interne autour du « transfert » qui évolue vers un intranet -Développer l'accessibilité de l'informatique auprès des agents -Normaliser le nommage de fichier pour faciliter le tri, le stockage et l'archivage des documents de différents services -Aboutir à un bilan annuel synthétique des activités de la ville, par service -Evaluer la possibilité d'un calendrier centralisé des commissions et conseils municipaux, accessible par les conseillers -Appliquer la circulaire 18/10/2007 sur l'accès aux informations relatives à l'environnement
Achat durable	Commission finances et environnement : Daniel Le Couviour Commission personnel : Henri Le Dorze Commission démocratie locale et information, action culturelle et vie associative : Christophe Marchand Services techniques : Patricia Le Roux , Guénaél Le Norcy Education et animation : Adeline Gonnard Agenda 21 : Gael Cadoret	-Identifier et exploiter les marges de manœuvre pour aller progressivement vers des commandes intégrant mieux les critères environnementaux, sociaux (éthiques) et santé, en plus des critères habituels. -Former les principaux acheteurs municipaux ; établir un mode opérationnel, généralisable à d'autres produits, à transmettre à chaque acheteur municipal.	-Inventaire des pratiques et délibérations en matière d'achat durable, bilan de leur application -Produits d'entretien plus sûrs pour la santé, et meilleurs pour l'environnement (biodégradabilité) -Modifications des pratiques de pots, cafés et réceptions pour qu'ils véhiculent une image en cohérence avec l'Agenda 21 (choix des produits et des contenants) -A la manière de l'action menée par l'Etat dans ses services (circulaire du 03/12/08) investir d'autres thèmes (ex: papier labellisé ou recyclé, impressions, cartouches d'encre). -Aboutir à une méthodologie, boîte à outil à destination des acheteurs publics, fondamentaux pour l'introduction de critères DDS dans les commandes en respect du code des marchés.
Gestion des déchets	Commission environnement : Florence Donato-Lehuédé Informatique : Olivier Grosmaître Agenda 21 : Gael Cadoret Autres personnes (personnel de ménage, services techniques à préciser)	-Assurer au minimum un tri dans les services cohérent avec celui demandé aux pontivyens dans leurs foyers. -Développer la prévention des déchets (réduction à la source), le recyclage et considérer les options qui permettent de développer une économie locale ou d'inclure des critères d'insertion par le travail.	-Bilan des différents types de déchets et de leurs problématiques sur les sites (CCAS, EHPAD, écoles, mairie...) -Elargissement du tri sélectif déjà réalisé, progressivement sur chaque site -Prévention du déchet (ex: logiciel et photocopieurs moins consommateurs de papier; utilisation de carafe et eau du robinet...) = action abordée dans d'autres groupes ou par les services
Economie de flux (eau, énergie), bâtiments pilotes	Commission environnement : Pierre Giralton Services techniques : Xavier Le Gall , plombier, électricien et une personne œuvrant sur les équipements sportifs à définir Agenda 21 : Gael Cadoret	-Aboutir à des économies d'eau et d'énergie et réduire les émissions de polluants et gaz à effet de serre. -Développer les savoirs-faire en matière d'économie de flux et d'évaluation de choix techniques. -Développer les capacités de suivi des consommations et la réactivité face aux fuites. -Mettre en place des systèmes d'indicateurs qui puissent être de bons outils d'aide à la décision mais aussi permettent de communiquer simplement vers la population, sur les actions entreprises et les résultats obtenus.	-Déplacement rencontre avec la cellule eau-énergie de la ville de Lorient -Mise en place d'indicateurs et d'une méthode de suivi des consommations qui permette d'être plus réactifs et d'aider à prendre les choix les plus efficaces -Epruver des techniques d'économie de flux plus poussées sur un bâtiment-pilote qui serve à la fois à développer des savoirs en interne et sur lequel on puisse construire une communication globale vers la population -Inclure la labellisation énergétique dans les critères d'achat de matériel informatique -Optimiser les fonctions veille des photocopieurs en place